

**XIII**

**BUDGET**

DU

**MINISTÈRE DES FINANCES**

POUR L'EXERCICE 1908

---

## NOTE PRÉLIMINAIRE.

Le projet de Budget du Ministère des Finances pour l'exercice 1908 s'élève à . . . . .	fr.	21,277,665	»
Les crédits alloués pour 1907 montent à . . . . .		20,998,950	»
		<hr/>	
AUGMENTATION. . . . .	fr.	281,715	»

La comparaison entre les deux exercices s'établit de la manière suivante pour les deux sections du Budget :

*A.* — Dépenses ordinaires.

Exercice 1908 . . . . .	fr.	21,269,665	»
— 1907 . . . . .		20,990,450	»
		<hr/>	
AUGMENTATION. . . . .	fr.	279,215	»

*B.* — Dépenses exceptionnelles.

Exercice 1908 . . . . .	fr.	8,000	»
— 1907 . . . . .		5,500	»
		<hr/>	
AUGMENTATION. . . . .	fr.	2,500	»

Soit en plus pour l'exercice 1908. . . . . fr. 281,715 »

L'augmentation des dépenses ordinaires et la proposition de dépenses exceptionnelles se justifient comme il suit :

**PREMIÈRE SECTION. — DÉPENSES ORDINAIRES.****CHAPITRE II.**

ADMINISTRATION DE LA TRÉSORERIE ET DE LA DETTE PUBLIQUE  
DANS LES PROVINCES.

ART. 10. — *Frais de bureau, de commis, de loyer, etc., des agents du Trésor.*

Crédit demandé pour 1908. . . . .	fr.	63,100	»
— alloué pour 1907 . . . . .		61,100	»
		<hr/>	
AUGMENTATION. . . . .	fr.	2,000	»

Par suite du développement général des recettes et des dépenses de l'État,

## NOTE PRÉLIMINAIRE.

le travail de bureau occasionné par les opérations de trésorerie s'est considérablement accru et, dans certains centres de grande activité industrielle et commerciale, l'indemnité annuelle allouée aux agents du Trésor pour frais de bureau, de commis, etc., est devenue insuffisante.

## CHAPITRE III.

ADMINISTRATION DES CONTRIBUTIONS DIRECTES, DOUANES ET ACCISES  
DANS LES PROVINCES.ART. 15. — *Service des douanes et de la recherche maritime.*

Crédit demandé pour 1908 . . . . .	fr.	7,200,000	»
— alloué pour 1907 . . . . .		7,100,000	»
		<hr/>	
AUGMENTATION. . . . .	fr.	100,000	»

Les extensions du port d'Anvers et l'accroissement du trafic en général ont nécessité le renforcement du personnel chargé d'assurer la surveillance douanière. L'augmentation de crédit de 100,000 francs est destinée à payer les traitements des agents occupant les emplois nouvellement créés et à créer prochainement.

ART. 18. — *Suppléments de traitement.*

Crédit demandé pour 1908. . . . .	fr.	320,000	»
— alloué pour 1907 . . . . .		280,000	»
		<hr/>	
AUGMENTATION. . . . .	fr.	40,000	»

Par suite de l'extension de certains cadres du personnel, le montant annuel des indemnités allouées aux employés du chef de frais de maladie, etc., s'est accru dans de notables proportions. En outre, les suppléments de traitement à certains agents chargés de surveillances extraordinaires permanentes ont augmenté par suite de l'établissement de nombreuses usines spéciales telles que raffineries de sucre, fabriques d'acide acétique, de margarine, etc.

Une augmentation de crédit de 40,000 francs est nécessaire pour couvrir ce surcroît de frais.

ART. 19. — *Traitements d'attente des agents en disponibilité.*

Crédit demandé pour 1908. . . . .	fr.	40,000	»
— alloué pour 1907. . . . .		35,000	»
		<hr/>	
AUGMENTATION. . . . .	fr.	5,000	»

proposée en vue de mettre le crédit en rapport avec le montant des dépenses.

## NOTE PRÉLIMINAIRE.

ART. 21. — *Indemnités, primes et dépenses diverses.*

Crédit demandé pour 1908. . . . .	fr.	900,000	»
— alloué pour 1907 . . . . .		860,000	»
		<hr/>	
AUGMENTATION. . . . .	fr.	40,000	»

Par suite du développement incessant du trafic dans le port d'Anvers, les opérations de chargement et de déchargement de navires en dehors des heures réglementaires (art. 133 de la loi générale du 26 août 1822) deviennent de plus en plus nombreuses. D'où une augmentation parallèle de la dépense en indemnités à payer aux agents de la douane chargés de surveiller lesdites opérations en dehors du temps de service ordinaire. Cette augmentation est compensée par la recette des taxes auxquelles les mêmes opérations donnent ouverture. (Art. 7, litt. b du Budget des Voies et Moyens.)

ART. 23. — *Matériel.*

Crédit demandé pour 1908. . . . .	fr.	300,000	»
— alloué pour 1907 . . . . .		236,425	»
		<hr/>	
AUGMENTATION . . . . .	fr.	63,575	»

Les extensions des installations maritimes d'Anvers et de Gand, la création de celles de Bruxelles et de Bruges et l'accroissement du trafic en général ont nécessairement leur répercussion sur les dépenses de matériel des services de la douane et des accises. L'augmentation porte notamment sur les acquisitions de bâtiments, d'aubettes, d'embarcations, de mobilier et d'instruments de vérification.

## CHAPITRE IV.

## ADMINISTRATION DE L'ENREGISTREMENT ET DES DOMAINES DANS LES PROVINCES.

ART. 24. — *Traitements du personnel de l'enregistrement et du timbre.*

Crédit demandé pour 1908 . . . . .	fr.	698,340	»
— alloué pour 1907 . . . . .		678,200	»
		<hr/>	
AUGMENTATION. . . . .	fr.	20,140	»

Cette somme est corrélatrice à l'augmentation de personnel détaillée aux développements du présent projet de Budget.

Elle comprend principalement les traitements de deux fonctionnaires supérieurs (un directeur et un inspecteur de 1<sup>re</sup> classe) qui, détachés du service ordinaire et chargés de missions spéciales de longue durée, ont dû être mis hors cadre et remplacés dans l'effectif réglementaire. D'autre part, l'accroissement du travail à l'atelier général du timbre a nécessité un certain renforcement du personnel de ce service.

## NOTE PRÉLIMINAIRE.

ART. 27. — *Traitements d'attente des agents en disponibilité.*

Crédit demandé pour 1908. . . . .	fr.	35,000	»
— alloué pour 1907. . . . .		25,000	»
		10,000	»
AUGMENTATION . . . . .		fr.	10,000

Le crédit figurant au Budget de l'exercice 1907 est totalement absorbé par les traitements en cours. L'augmentation est destinée à pourvoir aux nouvelles charges qui peuvent survenir.

ART. 29 — *Matériel.* (Y compris une somme de 2,000 francs en charge temporaire.)

Crédit demandé pour 1908. . . . .	fr.	25,000	»
— alloué pour 1907. . . . .		26,500	»
		1,500	»
DIMINUTION. . . . .		fr.	1,500

Le crédit de l'article 29 comprenait, en 1906 et en 1907, une somme de 4,500 francs en charge temporaire affectée à la refonte des documents de contrôle dans les bureaux de recette et au renouvellement partiel de l'outillage de l'atelier général du timbre. Cette charge temporaire peut être réduite de 2,500 francs pour 1908.

D'autre part, une augmentation de 4,000 francs est nécessaire pour parfaire le prix du loyer de l'hôtel affecté à la direction de l'enregistrement et des domaines à Namur.

Compensation faite, il reste une diminution de 1,500 francs du crédit alloué pour 1907.

## DEUXIÈME SECTION. — DÉPENSES EXCEPTIONNELLES.

## CHAPITRE VI.

## SERVICES DIVERS.

ART. 35. — *Commission de refonte des lois sur les droits d'enregistrement, etc. — Frais de vacation; frais de déplacement; frais de bureau et frais divers.*

Crédit demandé : 8,000 francs.

Ce crédit est nécessaire pour permettre à la Commission instituée par arrêté royal du 24 janvier 1907 de remplir sa mission en 1908.

(6)

## PROJET DE LOI.

## WETSONTWERP.

**LÉOPOLD II,**

ROI DES BELGES,

A tous présents et à venir, Salut.

Sur la proposition de Notre Ministre des Finances et de l'avis de Notre Conseil des Ministres,

NOUS AVONS ARRÊTÉ ET ARRÊTONS :

Le projet de loi dont la teneur suit sera présenté en Notre nom aux Chambres législatives par Notre Ministre des Finances :

## ARTICLE UNIQUE.

Le Budget du Ministère des Finances pour l'exercice 1908 est fixé :

1° Pour les dépenses ordinaires, à la somme de vingt et un millions deux cent soixante-neuf mille six cent soixante-cinq francs . . . . . fr. 21,269,665 »

2° Pour les dépenses exceptionnelles, à la somme de huit mille francs . . . . . 8,000 »

Soit ensemble à la somme de vingt et un millions deux cent septante-sept mille six cent soixante-cinq francs . . . . . fr. 21,277,665 » conformément au tableau ci-annexé.

Donné à Royat, le 26 septembre 1907.

**LEOPOLD II,**

KONING DER BELGEN,

Aan allen, tegenwoordigen en toekomstigen, Heil!

Op de voordracht van Onzen Minister van Financiën en volgens advies van Onzen Ministerraad,

WIJ HEBBEN BESLOTEN EN WIJ BESLUITEN :

Het volgend wetsontwerp zal in Onzen naam door Onzen Minister van Financiën aan de Wetgevende Kamers ter overweging worden aangeboden :

## EENIG ARTIKEL.

De Begrooting van het Ministerie van Financiën voor het dienstjaar 1908 is vastgesteld :

1° Voor de gewone uitgaven, op de som van een en twintig miljoen twee honderd negen en zestig duizend zes honderd vijf en zestig frank. . . . . fr. 21,269,665 »

2° Voor de uitzonderlijke uitgaven, op de som van acht duizend frank . . . . . 8,000 »

Te zamen, op de som van een en twintig miljoen twee honderd zeven en zeventig duizend zes honderd vijf en zestig frank . . . . . fr. 21,277,665 » overeenkomstig de hierbij gevoegde tabel.

Gegeven te Royat, den 26<sup>e</sup> September 1907.**LÉOPOLD.**

PAR LE ROI :

Le Ministre des Finances,

VAN 'S KONINGS WEGE :

De Minister van Financiën,

JUL. LIEBAERT.

**BUDGET DU MINISTÈRE DES FINANCES  
POUR L'EXERCICE 1908.**

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
<b>PREMIÈRE SECTION. — DÉPENSES ORDINAIRES.</b>			
<b>CHAPITRE I<sup>er</sup>.</b>			
<b>ADMINISTRATION CENTRALE.</b>			
1	Traitement du Ministre . . . . .	21,000 »	
2	Traitements des fonctionnaires, employés et gens de service. — Traitements des employés de province détachés à l'Administration centrale. — Traitements d'attente des agents en disponibilité . . . . .	1,454,275 »	
3	Honoraires des avocats et des avoués du Département. — Frais de procédure, déboursés, amendes de cassation, etc. . . . .	80,000 »	
4	Frais de tournées; frais de route et de séjour des fonctionnaires, employés et gens de service de l'Administration centrale . . . . .	11,500 »	2,071,025 »
5	Matériel, magasin général des papiers, bibliothèque . . . . .	462,000 »	
6	Indemnités au directeur de la fabrication des monnaies et au chef de la fabrication des coins monétaires . . . . .	13,950 »	
7	Service de la Monnaie . . . . .	16,100 »	
8	Documents statistiques . . . . .	12,800 »	
<b>CHAPITRE II.</b>			
<b>ADMINISTRATION DE LA TRÉSORERIE ET DE LA DETTE PUBLIQUE DANS LES PROVINCES.</b>			
9	Traitements des agents du Trésor. — Traitements d'attente des agents en disponibilité . . . . .	189,100 »	252,200 »
10	Frais de bureau, de commis, de loyer, etc., des agents du Trésor . . . . .	63,100 »	

**BEGROTING VAN HET MINISTERIE VAN FINANCIËN  
VOOR HET DIENSTJAAR 1908.**

Artikelen	AANWIJZING VAN DE DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	BEDRAG DER KREDIETEN per artikel.	TOTAAL per hoofdstuk.
<b>EERSTE SECTIE. — GEWONE UITGAVEN.</b>			
<b>EERSTE HOOFDSTUK.</b>			
<b>MIDDENBESTUUR.</b>			
1	Jaarwedde van den Minister . . . . .	21,000 •	
2	Jaarwedden der amhtenaren, beambten en bedienden. — Jaarwedden der beambten uit de provinciën naar het Middenbestuur verzonden. — Wachtgeldcn van agenten in beschikbaarheid . . . . .	1,454,275 •	
3	Honoraria der advocaten en der pleitbezorgers van het Departement. — Proceskosten, uitgaven, boeten van cassatie, enz. . . . .	80,000 •	
4	Omreiskosten; reis- en verblijfkosten der amhtenaren, beambten en bedienden van het Middenbestuur. . . . .	11,500 •	2,071,025 •
5	Materieel, algemeen papiermagazijn, bibliotheek . . . . .	462,000 •	
6	Vergoeding aan den directeur der muntfabricatie en aan den chef der vervaardiging van muntstempels. . . . .	13,950 •	
7	Muntdienst. . . . .	16,100 •	
8	Statistische bescheiden . . . . .	12,800 •	
<b>HOOFDSTUK II.</b>			
<b>BESTUUR DER THESAURIE EN OPENBARE SCHULD IN DE PROVINCIEËN.</b>			
9	Jaarwedden van de agenten der Schatkist — Wachtgeldcn van agenten in beschikbaarheid.	189,100 •	252,200 •
10	Bureel-, klerk-, huurkosten, enz., der agenten der Schatkist . . . . .	63,100 •	

## BUDGET DU MINISTÈRE DES FINANCES (SUITE).

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
<b>CHAPITRE III.</b> ADMINISTRATION DES CONTRIBUTIONS DIRECTES, DOUANES ET ACCISES DANS LES PROVINCES.			
11	Surveillance générale. Traitements. . . . .	530,000 "	
12	Service de la conservation du cadastre. Traitements . . . . .	1,059,000 "	
13	Traitements fixes . . . . .	3,240,000 "	
14	Service des contributions directes, des accises et de la comptabilité . . . . .	2,503,000 "	
	Remises proportionnelles et indemnités. (Crédit non limitatif). . . . .		
15	Service des douanes et de la recherche maritime . . . . .	7,200,000 "	
16	Service des essais des ouvrages d'or et d'argent. . . . .	3,500 "	
17	Service des laboratoires . . . . .	26,500 "	16,241,000 "
18	Suppléments de traitement . . . . .	520,000 "	
19	Traitements d'attente des agents en disponibilité . . . . .	40,000 "	
20	Frais de bureau et de tournées . . . . .	104,000 "	
21	Indemnités, primes et dépenses diverses . . . . .	900,000 "	
22	Police en matière de douane et d'accise . . . . .	15,000 "	
23	Matériel. . . . .	300,000 "	
<b>CHAPITRE IV.</b> ADMINISTRATION DE L'ENREGISTREMENT ET DES DOMAINES DANS LES PROVINCES.			
24	Traitements du personnel de l'enregistrement et du timbre. . . . .	608,340 "	
25	Traitements du personnel du domaine. . . . .	95,000 "	
26	Remises des receveurs. — Frais de perception, (Crédit non limitatif). . . . .	1,650,000 "	
27	Traitements d'attente des agents en disponibilité . . . . .	35,000 "	2,650,640 "
28	Frais de bureau et dépenses diverses . . . . .	33,800 "	

## BEGROOTING VAN HET MINISTERIE VAN FINANCIËN (VERVOLG).

Artikelen	AANWIJZING VAN DE DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	BEDRAG DER KREDIETEN per artikel.	TOTAAL per hoofdstuk.
<b>HOOFDSTUK III.</b>			
BESTUUR DER RECHTSTREEKSCH BELASTINGEN, DOUANEN EN ACCIJNZEN IN DE PROVINCIEËN.			
11	Algemeen toezicht. Jaarwedden . . . . .	550,000 *	
12	Dienst der bewaring van het kadaster. Jaarwedden . . . . .	1,059,000 *	
13	Dienst der rechtstreeksche belastingen, der accijnzen en der comptabiliteit. {	Vaste jaarwedden . . . . . 3,240,000 *	
14		Verhoudenismatige kortingen en vergoedingen. (Onbepaald krediet.) . . . . . 2,505,000 *	
15	Dienst van het tolwezen en van het onderzoek ter zee. . . . .	7,200,000 *	
16	Dienst van de keuring der gouden en zilveren waren . . . . .	3,500 *	
17	Dienst van de laboratoriums . . . . .	20,500 *	16,241,000 *
18	Bijjaarwedden. . . . .	320,000 *	
19	Wachtgelden van agenten in beschikbaarheid . . . . .	40,000 *	
20	Bureel- en omreiskosten . . . . .	104,000 *	
21	Vergoedingen, premieën en uitgaven van verschillenden aard . . . . .	900,000 *	
22	Politie in zake van douanen en accijnzen. . . . .	15,000 *	
23	Materieel. . . . .	300,000 *	
<b>HOOFDSTUK IV.</b>			
BESTUUR DER REGISTRATIE EN DOMEINEN IN DE PROVINCIEËN.			
24	Jaarwedden van het personeel van de registratie en het zegel . . . . .	608,340 *	
25	Jaarwedden van het personeel des domeins . . . . .	95,000 *	
26	Kortingen der ontvangers — Kosten van inning. (Onbepaald krediet.) . . . . .	1,650,000 *	
27	Wachtgelden van agenten in beschikbaarheid . . . . .	35,000 *	2,650,640 *
28	Bureelkosten en uitgaven van verschillenden aard . . . . .	33,800 *	

## BUDGET DU MINISTÈRE DES FINANCES (SUITE).

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
29	Matériel. (Y compris une somme de 2,000 francs en charge temporaire.) . . . .	25,000 »	
30	Dépenses du domaine . . . . .	112,000 »	
31	Dommages-intérêts en matières diverses, intérêts moratoires compris. (Crédit non limitatif.) . . . . .	1,500 »	
<b>CHAPITRE V.</b>			
<b>PENSIONS ET SECOURS. — DÉPENSES IMPRÉVUES.</b>			
32	Premier terme des pensions à accorder éventuellement. (Crédit non limitatif.) . . .	27,200 »	
33	Secours à accorder, à défaut de pension, à d'anciens fonctionnaires, employés ou agents payés sur salaires, à leurs femmes, à leurs veuves ou aux membres de leurs familles dont ils étaient les soutiens, qui se trouvent dans une position malheureuse — Secours à d'anciens fonctionnaires ou employés, ou à leurs veuves et orphelins, dans le cas où l'agent aurait été pensionné ou serait décédé à la suite d'accidents survenus ou de blessures reçues dans l'exercice de ses fonctions. . . . .	22,000 »	
34	Dépenses imprévues non libellées au Budget, — Secours à accorder exceptionnellement à des personnes n'ayant pas droit à une pension, autres que celles désignées à l'article 33.	5,000 »	54,200 »
<b>TOTAL. . . . fr.</b>			<b>21,269,665 »</b>
<b>DEUXIÈME SECTION. — DÉPENSES EXCEPTIONNELLES.</b>			
<b>CHAPITRE VI.</b>			
<b>SERVICES DIVERS.</b>			
35	Commission de refonte des lois sur les droits d'enregistrement, etc — Frais de vacation; frais de déplacement; frais de bureau et frais divers . . . . .	8,000 »	8,000 »
<b>TOTAL DU BUDGET DU MINISTÈRE DES FINANCES . . . . fr.</b>			<b>21,277,665 »</b>

Vu et approuvé pour être annexé à Notre arrêté  
du 26 septembre 1907.

**LÉOPOLD.**

PAR LE ROI :  
Le Ministre des Finances,  
**JUL. LIEBAERT.**

## BEGROOTING VAN HET MINISTERIE VAN FINANCIËN (VERVOLG).

Artikelen	AANWIJZING VAN DE DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	BEDRAG DER KREDIETEN per artikel.	TOTAAL per hoofdstuk.
29	Materieel. (Inbegrepen eene som van 2,000 frank als tijdelijke last.) . . . . .	25,000 »	
30	Uitgaven van het domein . . . . .	112,000 »	
31	Schaden en interesten voor zaken van verschillenden aard, de kroozen wegens vertraagde betaling medebegrepen. (Onbepaald krediet.) . . . . .	1,500 »	
<b>HOOFDSTUK V.</b>			
PENSIOENEN EN HULPGELDEN. — ONVOORZIENE UITGAVEN.			
32	Eerste termijn der vermoedelijk te verleenen pensioenen (Onbepaald krediet.) . . . . .	27,200 »	
33	Te verleenen hulp, waar geen pensioen genoten wordt, aan voormalige ambtenaren, beambten of bezoldigde agenten, aan hunne echtgenoten, aan hunne weduwen of verwanten wier steun zij waren, die in ongelukkige omstandigheden verkeeren. — Hulpgelden aan gewezen ambtenaars of beambten, of aan hunne weduwen en weezen, in geval de beambte op pensioen gesteld of overleden ware ten gevolge van ongevallen overkomen of wonden verkregen tijdens het uitoefenen zijner bediening . . . . .	22,000 »	
34	Onvoorzien uitgaven welke in de Begrooting niet zijn opgegeven. — Uitzonderlijk te verleenen hulp aan andere dan onder artikel 33 vermelde personen, die geen recht op pensioen hebben . . . . .	5,000 »	54,200 »
TOTAAL . . . . .			21,269,665 »
<b>TWEEDE SECTIE. — UITZONDERLIJKE UITGAVEN.</b>			
<b>HOOFDSTUK VI.</b>			
VERSCHEIDENE DIENSTEN.			
35	Commissie tot het omwerken der wetten op de rechten van registratie, enz. — Zittingskosten; verplaatsingskosten; bureelkosten en verscheidene kosten . . . . .	8,000 »	8,000 »
TOTAAL DER BEGROOTING VAN HET MINISTERIE VAN FINANCIËN . . . . . fr.			21,277,665 »

Gezien en goedgekeurd om gehecht te worden aan Ons besluit  
van 26<sup>en</sup> September 1907.

**LÉOPOLD.**

VAN 'S KONINGS WEGE :  
De Minister van Financiën,  
JUL. LIEBAERT.

(14)

**DÉVELOPPEMENTS**

DU

**BUDGET DU MINISTÈRE DES FINANCES**

pour l'exercice 1908

---

## BUDGET DE L'EXERCICE 1908.

NUMÉRO des articles.	LITTEA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.		
<b>PREMIÈRE SECTION. — DÉPENSES ORDINAIRES.</b>				
<b>CHAPITRE 1<sup>er</sup>.</b>				
<b>ADMINISTRATION CENTRALE.</b>				
1	D	Traitement du Ministre. . . . .		
	a.	Traitements des fonctionnaires, employés et gens de service :		
			Nombre d'agents.	Traitements annuels.
				Dépenses.
		Secrétaire général . . . . .	5	10,000 et 12,000
		Directeurs généraux . . . . .	7	10,000 et 12,000
		Commissaire des monnaies . . . . .	1	10,000
		Inspecteurs généraux et directeurs chefs de service . . . . .	6	9,000 et 9,600
		Directeurs . . . . .	21	8,000 et 9,000
		Sous-directeurs. . . . .	24	6,000 à 7,800
		Inspecteur des essais et de la garantie . . . . .	1	7,800
		Contrôleur au change et du monnayage. . . . .	1	7,800
		Essayeurs . . . . .	3	4,700 à 6,000
		Chefs de bureau . . . . .	58	4,200 à 6,000
2		Sous-chefs de bureau . . . . .	53	5,300 à 4,200
		Essayeur-adjoint . . . . .	2	2,200 à 2,600
		Premiers et seconds commis et aide-bibliothécaire . . . . .	103	1,400 à 3,100
		Lithographe, aide-lithographe, concierges, huissiers, messagers, chefs-ouvriers, garçons de bureau et net- toyeuses . . . . .	90	800 à 2,600
				136,470
	b	Employés de province détachés à l'Administration centrale (traitements et indemnités) . . . . .		
				91,250
	c	Traitements d'attente des agents en disponibilité. . . . .		
				5,800
		TOTAL. . . . .	530	A REPORTER. fr.
				1,334,275
				A REPORTER. . . . fr.

## DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1908.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1907.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1906.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1905.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
21,000	21,000	»	»	21,000	21,000 »	
1,454,275	1,454,275	»	»	(1) 1,794,000	(1) 1,717,694 07	(1) Y compris les dépenses afférentes aux services des Ponts et Chaussées transférés au Ministère des Travaux publics.
1,475,275	1,475,275	»	»	1,815,000	1,758,694 07	

## BUDGET DE L'EXERCICE 1908.

NUMÉRO des articles.	LITTEA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	
			REPORT. . . . . fr.
		<b>ADMINISTRATION CENTRALE (suite).</b>	<b>Dépenses.</b>
			REPORT. . fr. 1,534,275
	d.	Indemnités pour travaux extraordinaires; Cabinet du Ministre; Comité permanent du Budget; salaires; frais de maladie, etc. . . . .	120,000
			TOTAL . . fr. 1,454,275
3	a.	Honoraires et émoluments des avocats et avoués . . . . .	61,000
	b.	Frais de procédure, déboursés, amendes de cassation, etc. . . . .	19,000
4	a.	Frais de tournées . . . . .	8,000
	b.	Frais de route et de séjour des fonctionnaires, employés et gens de service de l'Administration centrale . . . . .	3,500
		<i>Matériel, magasin général des papiers, bibliothèque.</i>	
	a.	Papiers à timbrer . . . . .	95,000
	b.	Papier électoral. . . . .	5,000
	c.	Autres papiers de toute espèce . . . . .	110,000
b	d.	Fournitures de bureau; impressions et registres; frais de transport de matériel, port de lettres; télégrammes; communications téléphoniques et autres menus frais . . . . .	145,000
	e.	Bibliothèque . . . . .	12,000
	f.	Éclairage et chauffage des hôtels et des bureaux . . . . .	35,000
	g.	Entretien des locaux du Ministère, achat et entretien des meubles . . . . .	60,000
		<i>Service de la Monnaie.</i>	
6	a.	Indemnités au directeur de la fabrication des monnaies et au chef de la fabrication des coins monétaires . . . . .	
			A REPORTER. . . . . fr.

## DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1908.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1907.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1906.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1905.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
1,475,275	1,475,275	»	»	1,815,000	1,738,694 07	
80,000	80,000	»	»	( <sup>1</sup> ) 108,000	( <sup>1</sup> ) 91,516 40	( <sup>1</sup> ) Voir observation à l'article 2.
11,800	11,800	»	»	( <sup>2</sup> ) 54,050	( <sup>2</sup> ) 10,860 59	( <sup>2</sup> ) Idem.
462,000	462,000	»	»	( <sup>3</sup> ) 517,300	( <sup>3</sup> ) 415,463 88	( <sup>3</sup> ) Idem
13,950	13,950	»	»	13,950	»	
2,042,725	2,042,725	»	»	2,485,300	2,256,554 94	



## DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS Demandés POUR L'EXERCICE 1908.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1907.	DIFFÉRENCES		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1908.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1905.	Observations
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
2,042,725	2,042,725	»	»	2,485,300	2,256,534 94	
16,100	16,100	»	»	16,100	15,111 28	
12,800	12,800	»	»	10,800	23,754 88	
2,071,625	2,071,625	»	»	2,512,200	2,295,401 10	
189,100	189,100	»	»	189,100	181,423 90	
63,100	61,100	2,000	»	61,100	59,900 »	
252,200	250,200	2,000	»	250,200	241,323 90	
AUGMENTATION. . fr.		2,000				

## BUDGET DE L'EXERCICE 1908.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DEPENSES ET SERVICES.				
<b>CHAPITRE III.</b>						
<b>ADMINISTRATION DES CONTRIBUTIONS DIRECTES, DOUANES ET ACCISES DANS LES PROVINCES.</b>						
<i>Surveillance générale.</i>						
			Nombre d'agents.	Classes.	Traitement par an.	MONTANT de la dépense.
11	a.	Traitements des directeurs . . . . .	9	»	8,000	72,000
	b.	— du directeur spécial des accises . .	1	»	8,000	8,000
	c.	— du directeur spécial des douanes . .	1	»	8,000	8,000
	d.	— des inspecteurs provinciaux . . . .	10	1 <sup>re</sup> 2 <sup>e</sup>	6,500 6,000	65,000
	e.	— de l'inspecteur spécial des accises . .	»	»	Max. 6,500 Min. 5,000	»
	f.	— des contrôleurs spéciaux id. . . . .	2	»	Max. 6,000 Min. 3,180	11,000
	g.	— des chefs de bureau de direction . .	3	1 <sup>re</sup>	Max. 6,000 Min. 5,000	18,000
			3	2 <sup>e</sup>	4,200	12,600
			3	3 <sup>e</sup>	3,600	10,800
			20	1 <sup>re</sup>	Max. 3,100 Min. 2,500	56,000
	h.	— des commis de direction . . . . .	28	2 <sup>e</sup>	2,100	52,500
			28	3 <sup>e</sup>	1,700	42,500
			14	4 <sup>e</sup>	1,300	14,300
	i.	Indemnités id. id. . . . .	»	»	»	20,000
j.	— des surnuméraires . . . . .	»	»	»	139,300	
		TOTAUX . . .	115	. . .	. . .	530,000
<i>Service de la conservation du cadastre.</i>						
12	a.	Traitement des inspecteurs . . . . .	2	»	6,500	13,000
	b.	— des contrôleurs . . . . .	9	1 <sup>re</sup>	Max. 5,000 Min. 4,500	44,000
			8	2 <sup>e</sup>	4,000	32,000
			3	3 <sup>e</sup>	3,500	10,500
	c.	— des géomètres . . . . .	95	1 <sup>re</sup>	1 <sup>re</sup> Max. 3,500 Max. 3,200 Min. 2,900	299,000
			85	2 <sup>e</sup>	Max. 2,500 Min. 2,300	210,500
			75	3 <sup>e</sup>	Max. 2,000 Min. 1,800	148,000
			70	4 <sup>e</sup>	Max. 1,500 Min. 1,300	101,000
	d.	Indemnités des géomètres . . . . .	»	»	»	111,000
	e.	— des surnuméraires . . . . .	»	»	»	90,000
		TOTAUX . . .	347	. . .	. . .	1,059,000

A REPORTER . fr.

## DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1908.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1907.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1906.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1905.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
530,000	530,000		.	485,800	466,232 56	
1,059,000	1,059,000		.	1,059,000	985,233 95	
1,589,000	1,589,000	"	"	1,544, 00	1,451,466 51	

## BUDGET DE L'EXERCICE 1908.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.				
				REPORT. . . fr.		
		ADMINISTRATION DES CONTRIBUTIONS DIRECTES, ETC. (suite).				
			Nombre d'agents.	Classes.	Traitement par an.	MONTANT de la dépense.
		<i>Service des contributions directes, des accises et de la comptabilité.</i>				
	a.	Traitements des contrôleurs . . . . .	33	1 <sup>re</sup>	Max. 6,000 Min. 5,000	190,000
			35	2 <sup>e</sup>	4,200	147,000
			30	3 <sup>e</sup>	3,600	108,000
			15	4 <sup>e</sup>	3,150	47,250
	b.	— des sous-contrôleurs . . . . .	29	"	Max. 2,650 Min. 2,150	74,000
			4	1 <sup>re</sup>	9,000	36,000
			6	2 <sup>e</sup>	7,500	45,000
	c.	— des receveurs ayant les douanes dans leurs attributions, lorsque les remises proportionnelles, eu égard à leur travail, constituent une rémunération insuffisante ou trop élevée . . . . .	8	3 <sup>e</sup>	6,000	30,000
			3	4 <sup>e</sup>	5,000	15,000
			10	5 <sup>e</sup>	4,000	40,000
			4	6 <sup>e</sup>	3,300	13,200
			12	7 <sup>e</sup>	2,700	32,400
			16	8 <sup>e</sup>	2,200	35,200
			30	1 <sup>re</sup>	Max. 4,650 Min. 3,150	103,000
	d.	— des vérificateurs . . . . .	37	2 <sup>e</sup>	2,650	98,050
			44	3 <sup>e</sup>	2,100	92,400
			65	4 <sup>e</sup>	1,600	104,000
			32	1 <sup>re</sup>	Max. 2,700 Min. 2,300	83,900
	e.	— des commis aux écritures . . . . .	32	2 <sup>e</sup>	1,900	60,800
			31	3 <sup>e</sup>	1,600	49,600
			114	4 <sup>e</sup>	1,300	148,200
			275	1 <sup>re</sup>	Max. 2,000 Min. 1,800	522,500
	f.	— des commis des accises . . . . .	260	2 <sup>e</sup>	Max. 1,750 Min. 1,600	416,750
			200	3 <sup>e</sup>	Max. 1,550 Min. 1,400	280,750
			270	4 <sup>e</sup>	1,500	351,000
	g.	Indemnités de résidence . . . . .	"	"	"	113,400
	h.	Indemnités et frais de déplacement des agents char- gés du jaugeage des navires . . . . .	"	"	"	2,600
		TOTAUX . . . . .	1,594	. . . . .	. . . . .	3,240,000
	a.	Remises proportionnelles et indemnités (522 agents) . . . . .				2,240,000
	b.	Indemnités des receveurs pour confection des rôles des contributions directes . . . . .				117,000
	c.	— — pour copies des rôles des contributions directes . . . . . (Crédits non limitatifs.)				146,000
					A REPORTER . . . . .	.fr.

## DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1908.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1907.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1906.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1905.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
1,589,000	1,589,000	»	»	1,544,800 »	1,451,466 51	
3,240,000	3,240,000	»	»	3,217,521 15	3,089 998 81	
2,505,000	2,505,000	»	»	2,503,000 »	2,716,617 55	
7,332,000	7,352,000	»	»	7,265,121 15	7,258,083 87	

## BUDGET DE L'EXERCICE 1908.

NUMERO des articles.	LITTERA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.				
				REPORT. . . . . fr.		
		ADMINISTRATION DES CONTRIBUTIONS DIRECTES, ETC. (suite).				
		<i>* Service des douanes et de la recherche maritime.</i>				
			Nombre d'agents.	Classes.	Traitement par an.	MONTANT de la dépense.
	a.	Traitement de l'inspecteur des douanes au port d'Anvers . . . . .	1	"	Max. 6,000 Min. 5,000	6,000
	b.	Traitements des contrôleurs . . . . .	16	1 <sup>re</sup>	Max. 5,000 Min. 4,200	72,800
			16	2 <sup>e</sup>	3,600	57,600
			18	3 <sup>e</sup>	3,150	56,700
	c.	— des lieutenants . . . . .	44	"	Max. 2,700 Min. 2,400	110,000
	d.	— des sous-lieutenants . . . . .	62	"	Max. 2,500 Min. 2,100	155,000
	e.	— des brigadiers . . . . .	460	"	Max. 1,800 Min. 1,600	752,800
	f.	— des sous-brigadiers. . . . .	880	"	Max. 1,500 Min. 1,300	1,187,450
	g.	— des préposés. . . . .	607	"	Max. 1,400 Min. 1,300	824,400
			1406	"	1,200	1,527,200
			1458	"	1,100	1,605,800
15	h.	— des matelots. . . . .	20	"	Max. 1,500 Min. 1,400	29,100
	i.	— des mousses . . . . .	15	"	1,300	19,500
			25	"	1,200	30,000
			5	"	900	4,500
		Traitement des patrons . . . . .	2	"	Max. 2,400 Min. 1,800	4,500
	j.	Service des embarcations à vapeur de la douane. } — des sous-patrons . . . . .	7	"	Max. 1,800 Min. 1,500	11,100
		— des machinistes. . . . .	2	"	Max. 2,400 Min. 1,800	4,500
		— des machinistes-chauffeurs . . . . .	10	"	Max. 1,800 Min. 1,500	16,550
	k.	Service des fabriques de sucre. } Traitements des sous-brigadiers . . . . .	50	"	Max. 1,500 Min. 1,300	65,000
		» des préposés. . . . .	300	"	»	545,000
		» des préposés temporaires. . . . .	800	"	»	250,000
	l.	Service de la masse d'habillement . . . . .	"	"	»	9,800
	m.	Indemnités de résidence . . . . .	"	"	»	276,900
	n.	Indemnités et frais de déplacement des agents chargés du service des jaugeages de navires . . . . .	"	"	»	2,000
	o.					
		TOTAUX. . . . .	5,904			7,200,000
		<i>Service des essais des ouvrages d'or et d'argent.</i>				
16	"	Traitement de l'essayeur . . . . .	1	1 <sup>re</sup>	3,500	3,500
						A REPORTER . . . . . fr.

## DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1908.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1907.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1906.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1905.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
7,532,000	7,352,000	"	"	7,265,121 15	7,258,082 87	
7,200,000	7,100,000	100,000	"	7,087,033 59	6,699,886 62	
5,500	5,500	"	"	5,500 "	3,499 92	
14,535,500	14,435,500	100,000	"	14,355,654 74	13,981,469 41	

## BUDGET DE L'EXERCICE 1908.

NUMÉRO des articles.	LITTE- RA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	
			REPORT. . . . . fr.
		<b>ADMINISTRATION DES CONTRIBUTIONS DIRECTES, ETC. (suite).</b>	
		<i>Service des laboratoires.</i>	
17	a.	Abonnement du chimiste . . . . .	6,000
	b.	Traitement du chimiste-aviseur . . . . .	5,000
	c.	— du chimiste-adjoint . . . . .	2,500
	d.	Indemnités et salaires des aides et gens de service . . . . .	5,800
	e.	Loyer: . . . . .	1,000
	f.	Frais de chauffage et d'éclairage . . . . .	550
	g.	Acquisition de produits chimiques, d'appareils, de verreries, etc. . . . .	5,800
	h.	Menus objets . . . . .	550
	i.	Frais de déplacement du chimiste. . . . .	1,500
		<i>Suppléments de traitement extraordinaires</i>	
18	"	Suppléments de traitement dans les cas prévus par l'arrêté organique . . . . .	
		<i>Traitements de disponibilité.</i>	
19	"	Traitements d'attente des agents en disponibilité . . . . .	
		<i>Frais de bureau et de tournées.</i>	
20	a.	Frais de bureau . . . . .	40,000
	b.	Frais de tournées . . . . .	64,000
		<i>Indemnités, primes et dépenses diverses.</i>	
21	a.	Indemnités des commis ambulants du service des accises . . . . .	52,400
	b.	— des experts de la contribution personnelle . . . . .	80,300
	c.	— des répartiteurs du droit de patente . . . . .	50,000
	d.	— des porteurs de contraintes . . . . .	50,000
	e.	— et frais résultant de l'application de la loi sur la contribution personnelle, dus aux experts et aux porteurs de contraintes . . . . .	1,500
	f.	— de déplacement des employés de province . . . . .	24,000
	g.	— pour les transcriptions des mutations dans les tableaux indicatifs supplémentaires dans les bureaux de la conservation du cadastre. . . . .	70,000
	h.	Primes pour saisies de boissons distillées, découvertes de brasseries et de distilleries clandestines, et arrestation de fraudeurs . . . . .	1,000
	i.	Salaires des expéditionnaires attachés aux bureaux des directeurs. . . . .	30,500
	j.	Frais d'escorte de la douane . . . . .	70,000
	k.	Indemnités des employés de la douane pour travaux extraordinaires. . . . .	392,800
	l.	Indemnités des agents chargés du recensement des plants de tabac, conformément à l'article 51 de la loi du 17 avril 1896 : 1 <sup>o</sup> Agents communaux . . . . . fr. 28,000 2 <sup>o</sup> — de l'Administration des Contributions directes, etc. . . . . 15,000	} 43,000
	m.	Indemnités des agents chargés de la surveillance permanente des raffineries de sucre et des fabriques d'acide acétique . . . . .	30,000
	n.	Indemnité des agents chargés de la mise au courant des documents cadastraux se rapportant à la nouvelle évaluation des propriétés foncières . . . . .	24,500
			A REPORTER. . . . . fr.

## DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1908.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1907.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1906.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1905.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
14,555,500	14,455,500	100,000	»	14,555,654 74	15,061,469 41	
26,500	26,500	»	»	26,500 »	22,785 66	
520,000	280,000	40,000	»	395,197 41	519,977 55	
40,000	35,000	5,000	»	35,437 »	36,780 82	
104,000	104,000	»	»	104,000 »	89,235 »	
900,000	860,000	40,000	»	1,100,000 »	815,701 62	
15,926,000	15,741,000	185,000	»	16,016,788 85	15,245,947 86	

## BUDGET DE L'EXERCICE 1908.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
		REPORT. . . . . fr.
		ADMINISTRATION DES CONTRIBUTIONS DIRECTES, ETC. ( <i>suite</i> ).
		<i>Police en matière de douane et d'accise.</i>
22	»	Mesures de police en matière de douane et d'accise . . . . .
		<i>Matériel.</i>
	a.	Frais d'impression, de reliure, etc.; achat et réparation d'instruments, balances et ustensiles de bureau, etc. . . . . 80,000
	b.	Loyer, ameublement, entretien, chauffage et éclairage de locaux et d'embarcations . . . 170,000
23	c.	Construction et acquisition de bâtiments, d'aubettes et d'embarcations. . . . . 43,700
	d.	Ports de lettres, contributions, passages d'eau, etc. . . . . 5,900
	e.	Frais d'impression pour registres, états, etc., nécessaires au service de la masse d'habillement . . . . . 400
		TOTAL DU CHAPITRE III. . . . . fr.

## DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1908.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1907.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1906.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1905.	Observations
		AUGMENTATION.	DIMINUTION			
15,926,000	15,741,000	185,000	»	16,016,788 85	15,245,947 86	
15,000	15,000	»	»	15,000 »	7,645 »	
500,000	256,425	63,575	»	501,425 »	271,304 83	
16,241,000	15,992,425	248,575	»	16,533,215 85	15,524,897 39	
AUGMENTATION. . fr.		248,575				

## BUDGET DE L'EXERCICE 1908.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	<b>DÉSIGNATION DES DEPENSES ET SERVICES.</b>		
<b>CHAPITRE IV.</b>				
ADMINISTRATION DE L'ENREGISTREMENT ET DES DOMAINES DANS LES PROVINCES.				
<i>Traitement du personnel de l'enregistrement et du timbre.</i>				
		Nombre d'agents.	Traitement par an.	MONTANT de la dépense.
a.	Directeurs . . . . .	10	8,000 à 9,000	85,000
b.	Inspecteurs . . . . .	8 1 <sup>re</sup> classe. 7 2 <sup>e</sup> classe.	7,000 6,500	56,000 45,500
c.	Indemnités des inspecteurs à titre de frais de route et de séjour . . . . .	14	500	7,000
d.	Vérificateurs . . . . .	16 1 <sup>re</sup> classe. 15 2 <sup>e</sup> classe. 10 3 <sup>e</sup> classe.	5,400 à 6,000 4,800 4,200	102,600 72,000 42,000
e.	Chefs de bureau de direction . . . . .	9	3,500 à 6,000	40,000
f.	Commis de direction . . . . .	21	1,500 à 2,600	43,000
24	g. Conservateur du timbre à Bruxelles (atelier général) . . . . .	1	5,000 à 6,000	5,500
h.	Employés chargés de l'expédition des pièces dans les directions ainsi que des travaux matériels du service du timbre . . . . .	1 1 25 3 <sup>e</sup> 23 5	2,000 à 2,400 2,000 à 2,200 1,700 à 1,900 1,200 à 1,600 1,080	85,640
i.	Rétributions des receveurs chargés de remplir tempori- rement les fonctions de vérificateur . . . . .	variable.	Indéterminé.	5,000
j.	Rétributions et indemnités des surnuméraires . . . . .	56	Id.	95,200
k.	Indemnités aux divers fonctionnaires pour maladies et travaux extraordinaires . . . . .	"	"	15,900
A REPORTER. . . fr.				

## DÉVELOPPEMENTS. — DEPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1908.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1907.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1906.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1908.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
698,540	678,200	20,140	»	689,200	679,749 92	
698,540	678,200	20,140	»	689,200	679,749 92	

## BUDGET DE L'EXERCICE 1908.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	<b>DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.</b>		
				REPORT. . . . fr.
		ADMINISTRATION DE L'ENREGISTREMENT ET DES DOMAINES ( <i>suite</i> ).		
			Nombre d'agents.	Traitement par an.
				MONTANT de la dépense.
		<i>Traitements du personnel du domaine.</i>		
		<i>1° Canal de Pommerœul.</i>		
	a.	Éclusier et pontonnier-percepteur . . . . .	3	» 750
		<i>2° Canal de Charleroi et ses embranchements.</i>		
	a.	Receveur . . . . .	1	Max. 5,500 4,200
	b.	Éclusiers-percepteurs et agents au service du contrôle . . . . .	12	» 5,275
	c.	Agents chargés des versements . . . . .	2	» 140
		<i>3° Canal de Maestricht à Bois-le-Duc.</i>		
	a.	Éclusier et pontonnier-percepteurs . . . . .	2	» 1,050
	b.	Percepteur . . . . .	1	» 4,200
		<i>4° Sambre canalisée.</i>		
	a.	Éclusiers-percepteurs et agents au service du contrôle . . . . .	14	» 4,895
	b.	Messagers chargés des versements. . . . .	5	» 4,210
		<i>5° Canal de Mons à Condé.</i>		
	a.	Éclusiers et percepteurs . . . . .	4	» 1,350
	b.	Éclusier au service du contrôle . . . . .	1	» 50
	c.	Messager chargé des versements . . . . .	1	» 500
		<i>6° Meuse.</i>		
	a.	Percepteur . . . . .	1	» 650
	b.	Éclusiers-percepteurs et agent au service du contrôle . . . . .	14	» 4,460
	c.	Messagers chargés des versements. . . . .	4	» 240
		A REPORTER. . . . .	65	. . . . . 23,750

## DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1908.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1907.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1906.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1905.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
698,540	678,200	20,140	»	689,200 »	679,749 92	
698,540	678,200	20,140	»	689,200 »	679,749 92	

## BUDGET DE L'EXERCICE 1908.

NUMÉRO des articles.	LITTEA des dévelop- pements.	DESIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	REPORT. . . . . fr.		
ADMINISTRATION DE L'ENREGISTREMENT ET DES DOMAINES (suite).					
<i>Domaines. — Traitements (suite).</i>			Nombre d'agents.	Traitement par an.	MONTANT de la dépense
REPORT. . . . .			65	. . . . .	25,750
7° <i>Escaut.</i>					
a.		Percepteurs . . . . .	2	»	850
b.		Éclusiers-percepteurs . . . . .	6	»	2,105
c.		Pontonier au service du contrôle. . . . .	1	»	190
8° <i>Lys.</i>					
		Éclusiers-percepteurs. . . . .	5	»	2,365
9° <i>Canal de Gand à Ostende.</i>					
a.		Éclusier et pontonniers-percepteurs . . . . .	5	»	2,650
b.		Pontonier au service du contrôle. . . . .	1	»	75
10° <i>Canal de Terneuzen et Moervaert.</i>					
		Éclusiers et pontonnier-percepteur . . . . .	4	»	2,300
11° <i>Canal de jonction de la Meuse à l'Escaut, et ses embranchements.</i>					
a.		Receveurs . . . . .	2	<i>Max. 5,500</i>	7,700
b.		Percepteur . . . . .	1	»	900
c.		Éclusiers et pontonniers-percepteurs. . . . .	10	»	3,520
d.		Pontonniers au service du contrôle . . . . .	4	»	515
e.		Messagers chargés des versements . . . . .	3	»	460
12° <i>Petite Nèthe canalisée.</i>					
a.		Éclusiers-percepteurs. . . . .	2	»	550
b.		Éclusier au service du contrôle . . . . .	1	»	50
A REPORTER. . . . .			108	. . . . .	49,760

25  
(suite)

## DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1908	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1907	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1906.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1905.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
698,340	678,200	20,140	"	689,200	679,749 92	
698,340	678,200	20,140	"	689,200	679,749 92	



## DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1908.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1907.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1906.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1905.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
698,340	678,200	20,140	»	689,200	» 679,749 92	
95,000	95,000	»	»	89,000	» 89,673 66	
793,340	773,200	20,140	»	778,200	» 769,423 58	

## BUDGET DE L'EXERCICE 1908.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.																		
		REPORT. . . . fr.																		
		<b>ADMINISTRATION DE L'ENREGISTREMENT ET DES DOMAINES (suite).</b>																		
26	»	Remises des receveurs, frais de perception, selon les tarifs actuellement en vigueur. ( <i>Crédit non limitatif.</i> ) . . . . .																		
27	»	Traitements d'attente des agents en disponibilité . . . . .																		
		<i>Frais de bureau et dépenses diverses.</i>																		
		<table border="1" style="margin-left: auto; margin-right: auto;"> <thead> <tr> <th>Nombre d'agents.</th> <th>Traitement par an.</th> <th>MONTANT de la dépense.</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>9</td> <td style="text-align: center;">»</td> <td style="text-align: right;">29,500</td> </tr> <tr> <td>4</td> <td style="text-align: center;">»</td> <td style="text-align: right;">2,100</td> </tr> <tr> <td>»</td> <td style="text-align: center;">»</td> <td style="text-align: right;">4,000</td> </tr> <tr> <td>1</td> <td style="text-align: right;">1,200</td> <td style="text-align: right;">1,200</td> </tr> <tr> <td colspan="2" style="text-align: right;"><b>TOTAUX.</b></td> <td style="text-align: right;"><b>33,800</b></td> </tr> </tbody> </table>	Nombre d'agents.	Traitement par an.	MONTANT de la dépense.	9	»	29,500	4	»	2,100	»	»	4,000	1	1,200	1,200	<b>TOTAUX.</b>		<b>33,800</b>
Nombre d'agents.	Traitement par an.	MONTANT de la dépense.																		
9	»	29,500																		
4	»	2,100																		
»	»	4,000																		
1	1,200	1,200																		
<b>TOTAUX.</b>		<b>33,800</b>																		
28	a.	Frais de bureau et de loyer des directeurs . . . . .																		
	b.	Indemnités des agents de change pour la publication du prix des effets publics . . . . .																		
	c.	Indemnités pour travaux extraordinaires exécutés par les agents et préposés forestiers et autres personnes n'appartenant pas aux cadres de l'Administration. . . . .																		
	d.	Indemnité spéciale de l'agent de la Caisse des dépôts et consignations à Bruxelles, pour frais de bureau . . . . .																		
		<i>Matériel.</i>																		
29	a.	Confection de poinçons et instruments à timbrer, registres, impressions, reliures, etc. ( <i>Y compris une somme de 2,000 francs en charge temporaire.</i> ) . . . . . 9,700																		
	b.	Frais d'emballage, de transport, etc. . . . . 2,800																		
	c.	Loyer, ameublement, entretien, chauffage et éclairage de locaux . . . . . 12,500																		
		<i>Dépenses du domaine.</i>																		
50	a.	Travaux d'entretien, amélioration, construction, etc., frais de route et de séjour des agents des ponts et chaussées et autres, consultés . . . . . 52,000																		
	b.	Charges et contributions . . . . . 77,000																		
	c.	Frais de vente et autres actes . . . . . 3,000																		
51	»	Dommages-intérêts en matières diverses, intérêts moratoires compris. ( <i>Crédit non limitatif.</i> ) . . . . .																		
		<b>TOTAL DU CHAPITRE IV. . . . fr.</b>																		

## DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1908	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1907.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1906.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1905.	Observations.
		ACCROISSMENT.	DIMINUTION.			
793,340	773,200	20,140	»	778,200	769,423 58	
1,650,000	1,650,000	»	»	1,500,000	1,558,975 25	
55,000	23,000	10,000	»	19,750	17,217 66	
53,800	55,800	»	»	33,300	34,200 »	
25,000	26,500	»	1,500	25,000	20,897 45	
412,000	412,000	»	»	66,250	46,845 64	
1,500	1,500	»	»	1,500	1,463 11	
2,650,640	2,622,000	50,140	1,500	2,426,000	2,448,722 05	
AUGMENTATION. . fr.		28,640				

## BUDGET DE L'EXERCICE 1908.

NUMÉRO des articles.	LITTEA des dévelop- pements.	DESIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
<b>CHAPITRE V.</b>		
<b>PENSIONS ET SECOURS. — DÉPENSES IMPRÉVUES.</b>		
32	•	Premier terme des pensions à accorder éventuellement. ( <i>Crédit non limitatif</i> ). . . . . fr.
53	•	Secours à accorder, à défaut de pension, à d'anciens fonctionnaires, employés ou agents payés sur salaires, à leurs femmes, à leurs veuves ou aux membres de leurs familles dont ils étaient les soutiens, qui se trouvent dans une position malheureuse. — Secours à d'anciens fonctionnaires ou employés, ou à leurs veuves et orphelins, dans le cas où l'agent aurait été pensionné ou serait décédé à la suite d'accidents survenus ou de blessures reçues dans l'exercice de ses fonctions. . . . .
54	•	Dépenses imprévues non libellées au Budget. — Secours à accorder exceptionnellement à des personnes n'ayant pas droit à une pension, autres que celles désignées à l'article 35 . . . . .
		TOTAL DU CHAPITRE V. . . . . fr.
<b>DEUXIÈME SECTION. — DÉPENSES EXCEPTIONNELLES.</b>		
<b>CHAPITRE VI.</b>		
<b>SERVICES DIVERS.</b>		
35	•	Commission de refonte des lois sur les droits d'enregistrement, etc — Frais de vacation; frais de déplacement; frais de bureau et frais divers . . . . .
	•	Bâtiments devant servir à l'installation de la direction des contributions directes, douanes et accises et cadastre du Brabant, du service des essais de la garantie des matières d'or et d'argent et des bureaux de recette des douanes et des chemins de fer au nouvel entrepôt public de Bruxelles ( <i>pour mémoire</i> ). . . . .
		TOTAL DU CHAPITRE VI. . . . . fr.

## DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1908.	CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1907.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1906.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1905.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
27,200	27,200	»	»	( <sup>1</sup> ) 35,550	( <sup>1</sup> ) 46,357 55	( <sup>1</sup> ) Voir observation à l'article 2.
22,000	22,000	»	»	( <sup>2</sup> ) 54,500	( <sup>2</sup> ) 47,478 25	( <sup>2</sup> ) Idem.
5,000	5,000	»	»	( <sup>3</sup> ) 7,000	( <sup>3</sup> ) 3,069 86	( <sup>3</sup> ) Idem.
54,200	54,200	»	»	94,050	96,885 66	
8,000	5,500	2,500	»	»	»	
»	»	»	»	900,000	»	
8,000	5,500	2,500	»	900,000	»	
AUGMENTATION. . fr.		2,500				

## BUDGET DE L'EXERCICE 1908.

NUMÉRO des chapitres.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
<i>Récapitulation.</i>	
<b>PREMIÈRE SECTION. — DÉPENSES ORDINAIRES.</b>	
I.	Administration centrale . . . . .
II	— de la Trésorerie et de la Dette publique dans les provinces . . . . .
III.	— des Contributions directes, Douanes et Accises dans les provinces . . . . .
IV.	— de l'Enregistrement et des Domaines dans les provinces . . . . .
V.	Pensions et secours. — Dépenses imprévues . . . . .
<b>DEUXIÈME SECTION. — DÉPENSES EXCEPTIONNELLES.</b>	
VI.	Services divers . . . . .
TOTAL. . . . . fr.	

## DÉVELOPPEMENTS — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1908.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1907.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1906.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1905.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
2,071,625 »	2,071,625 »	»	»	2,512,200 »	2,295,401 10	
252,200 »	250,200 »	2,000 »	»	250,200 »	241,323 90	
16,241,000 »	15,992,425 »	248,575 »	»	16,333,213 85	15,524,897 59	
2,650,610 »	2,622,000 »	28,610 »	»	2,426,000 »	2,448,722 65	
54,200 »	54,200 »	»	»	94,050 »	96,885 66	
8,000 »	5,500 »	2,500 »	»	900,000 »	»	
21,277,665 »	20,995,950 »	281,715 »	»	22,515,663 85	20,607,230 70	
AUGMENTATION. . . fr.		281,715 »				

46